

CCE EASYDIS DU 13 ET 14 NOVEMBRE 2019

AVIS SUR LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Par manque d'informations précises et chiffrées nous ne pouvons pas donner d'avis sur les Orientations Stratégiques de l'Entreprise,

Selon l'article L.2323-10 du code du travail ; l'information consultation sur les Orientations Stratégiques doit porter sur leurs conséquences sur l'activité, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l'intérim, à des contrats temporaires et à des stages. Cette consultation porte, en outre, sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et sur les orientations de la formation professionnelle.

La Société EASYDIS devrait nous donner des informations complètes avec une projection sur les 3 années à venir alors que nous constatons chaque année des plans d'adaptation du schéma logistique.

Nous regrettons aussi l'absence d'information sur la nature et les conséquences des projets menés actuellement (Everoad, cellules communication, GDA,...).

Nous considérons que les informations qui nous sont communiquées ne sont qu'une déclinaison opérationnelle de la Stratégie de DCF.

LES ÉLUS DU CCE